

Marseille, le 1^{er} décembre 2023

Cher(e)s Elu(e)s

Savez-vous qu'en tant qu'élue(e) d'une caisse du Crédit Mutuel Méditerranéen vous pouvez adhérer à l'Amicale des élus ?

Qu'est-ce qu'est l'amicale ?

L'amicale est une association pouvant regrouper tous les élu(e)s.

Pourquoi adhérer ?

C'est la seule opportunité de communiquer avec des élus de toute la fédération du CMM.
C'est également l'occasion de participer à des sorties festives, culturelles et de découvertes.

Que vous propose l'Amicale ?

- Nous organisons 4 à 5 manifestations annuelles (1 journée le samedi ou de 2/3 jours le week-end) en assurant une rotation sur tout le territoire de la Fédération du CMM.
- Quelques exemples passés :
 - Escapade à Grasse : Cap d'Antibes, ile St Honorat, Grasse (AGO 2022)
 - Escapade Narbonnaise : Palais des Archevêques, le hameau de Somail et Gruissan et ses marais salins.
 - Journée à Toulon : Visite de la rade en bateau, visite de la ville de Toulon
- Quelques exemples à venir
 - Visite du site ITER à Cadarache
 - Fête des lumières à Lyon
 - Grotte Cosquer Marseille

Nous sommes bien entendu à l'écoute de nos adhérents pour toute suggestion.

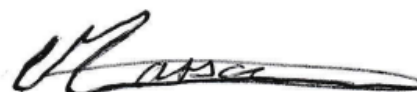
Nous vous proposons de nous rejoindre en nous retournant votre bulletin d'adhésion, à l'adresse mail suivante :

- tresoriere.amicale.cm@gmail.com, portable : 06.73.50.67.52

Vous souhaitez en savoir plus, allez visiter notre site : aecmm.fr

Bien amicalement,

**Le Président AECMM
Michel
MASSON**



PJ : bulletin d'adhésion